



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 4 juin 2024 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Daniel Champagne, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, messieurs les conseillers Jocelyn Blondin, Marc Bureau, Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Sonia Blouin, directrice par intérim, Arts, culture et lettres, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, cheffe de service par intérim, Communications, Marianne Strauss, ajointe à la direction, centre de service d'Aylmer et Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service, Arts, culture et lettres.

CP20240604-P1

BIBLIOTHÈQUE LUCY-FARIS - BUDGET

Présentation par monsieur Yess Gacem et mesdames Sonia Blouin et Noëlle Gratton-Tétreault.

L'objectif de la présentation est d'approuver les ajustements proposés aux budgets de fonctionnement et d'entretien de la nouvelle bibliothèque Lucy-Faris.

Plan de la présentation :

1. État de la situation;
2. Situation souhaitée;
3. Impacts – Enjeux;
4. Échéancier;
5. Recommandations.

RECOMMANDATION :

CP-ACL-2024-11

Accepter de bonifier de 568 367 \$ les déboursés récurrents au fonctionnement de la bibliothèque Lucy-Faris à compter de 2025 et de 553 215 \$ supplémentaires en 2026 (l'augmentation des frais d'entretien se fera de façon linéaire pour atteindre 100% des frais en 2031). Ces bonifications devront être prévues à même les budgets d'améliorations de services des années budgétaires concernées.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Anik Des Marais adresse un questionnaire relatif aux coûts reliés à la certification LEED et mentionne qu'il faut plutôt voir cette certification comme un investissement et non une dépense.

Monsieur le maire Daniel Champagne rappelle que le service des bibliothèques est le service le plus utilisé de la Ville et qu'il est important de répondre positivement aux besoins d'investissement présentés, pour permettre la bonification des services. Il remercie les équipes pour le travail réalisé.

Monsieur le conseiller Mike Duggan apporte une précision en ce qui a trait au nom de l'édifice où se trouve la bibliothèque : Constance Provost.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin demande quels seront les services qui pourront être offerts à la clientèle marginalisée et la population vieillissante. Madame Noëlle Gratton-Tétreault explique que des visites extérieures et un service personnalisé seront requis, exigeant des ressources supplémentaires pour ce faire. Madame Sonia Blouin donne aussi des exemples de services offerts à ces clientèles.

Monsieur le conseiller Steven Boivin est heureux de cette nouvelle infrastructure et des services qui y seront offerts, en référence notamment à la Politique culturelle. Une bibliothèque doit devenir un milieu de vie, notamment pour briser l'isolement, ça va au-delà de seulement lire des livres. Il comprend qu'un budget supplémentaire est requis pour une nouvelle bibliothèque.

La recommandation sera soumise à l'occasion des travaux budgétaires à l'automne 2025.

Le comité plénier est suspendu à 10 h 35.

Mesdames Sonia Blouin et Noëlle Gratton-Tétreault quittent la rencontre.

Reprise du comité plénier à 11 h.

Messieurs Yvon Desjardins, Donald Lapointe et mesdames Mathée Warnett et Maude Chouinard-Boucher se joignent à la rencontre.

CP20240604-P2

BILAN DES OPÉRATIONS HIVERNALES – SAISON 2023-2024

Présentation par messieurs Yess Gacem, Yvon Desjardins et Donald Lapointe.

Les objectifs de la présentation sont de :

1. Présenter le bilan des opérations de déneigement de la saison 2023-2024;
2. Faire état de l'avancement des travaux de la mise en œuvre de la Politique de viabilité hivernale :
 - i. Parcours pistes cyclables;
 - ii. Niveau de service trottoirs;
 - iii. Mise en place de la plateforme citoyenne;
 - iv. Projet pilote stationnements municipaux;
 - v. 2024-2025 Projet pilote quartier écologique ;
 - vi. 2024-2025 Projet pilote stationnement hivernal (un côté);
 - vii. 2025-2026 Remaniement parcours trottoirs.

Plan de la présentation:

1. Mise en contexte;
2. Bilan des opérations de déneigement 2023-2024;
3. État d'avancement de la Politique de viabilité hivernale.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande si les changements apportés au déneigement des trottoirs se sont bien passés et s'il y a eu des incidents/réclamations associés à ces changements. Monsieur Donald Lapointe mentionne qu'en règle générale, tout s'est bien passé. Monsieur Duggan demande s'il y a eu des économies, considérant qu'il y aurait eu moins de précipitations l'hiver dernier. Monsieur Yvon Desjardins mentionne qu'il y a des coûts fixes, peu importe les intempéries. Les économies reposent sur le sel, le sable et le temps supplémentaire, des factures sont encore à recevoir pour connaître les coûts exacts.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin mentionne que la carte n'est peut-être pas fiable en raison de certaines difficultés avec le GPS. Il ajoute que les gens se comparent aussi de secteur à secteur et proposent des modifications à l'outil. Monsieur Sabourin demande s'il y a des conclusions suite à une première année d'utilisation et à quelles fins les données ont été utiles (citoyens ou entrepreneurs). Des précisions sont apportées par monsieur Desjardins sur les enjeux technologiques vécus et l'importance des informations obtenues. Il ne croit pas qu'il y ait une plus-value à faire des manipulations manuelles.

Par rapport au projet pilote écologique, madame la conseillère Caroline Murray adresse un questionnaire relatif à vitesse. Monsieur Desjardins mentionne que tout est fait en ayant en tête la sécurité. Monsieur Lapointe confirme que la sécurité est le premier critère pris en compte dans la détermination des quartiers écologiques.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souhaite que les équipes soient remerciées pour les travaux réalisés l'hiver dernier. Concernant la visite à deux reprises, il mentionne que les rues ne sont parfois pas faites complètement en raison de la présence de véhicules. Il demande si les équipes retournent advenant d'autres intempéries, si une forme de rappel est faite. Monsieur Aubé demande aussi des suivis particuliers qui seront faits l'hiver prochain suivant le changement de mode de collectes des matières résiduelles. Il demande finalement s'il ne serait pas possible d'avoir un bandeau sur le site internet afin d'informer la population du début des activités de déneigement, pour limiter les requêtes 311. Monsieur Desjardins mentionne que la répartition des équipes est un grand défi et que des suivis sont réalisés pour refaire certains parcours. Concernant les trottoirs ajoutés, ils font maintenant partie du parcours. Par rapport à la collecte, les bacs doivent être contournés. Des vérifications seront faites en ce qui a trait au nouvel emplacement des bacs. Monsieur Desjardins donne des précisions sur l'information transmise au CANU et entend la proposition de la rendre encore plus disponible aux citoyens. Des précisions sur les outils de communication sont présentées par madame Rachel Rivard.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande si des améliorations pourraient être apportées pour le déglacage de certains trottoirs. Il demande également si certains suivis particuliers ne pourraient pas être faits aux contrevenants lorsque répétitifs (ex. : constat d'infraction). Monsieur Desjardins confirme qu'il s'agit de deux excellentes suggestions, ajoutant que les trottoirs seront entretenus de nuit (nouvelle politique de viabilité hivernale). En ce qui a trait aux contraventions, l'équipe souhaite également y aller avec une telle action.

Monsieur le maire Daniel Champagne souligne la qualité du travail collaboratif entre les différents services, dans la présentation. Il demande par ailleurs si la qualité des demandeurs ne pourrait pas être connue et souhaiterait avoir des statistiques sur le délai de déneigement des trottoirs, considérant les fonds investis pour améliorer ce service. À la diapositive 31, monsieur le maire se dit satisfait du déneigement du réseau cyclable, souhaitant une augmentation du nombre de cyclistes utilisant le transport actif pendant l'hiver. Il précise par ailleurs que des parcours sont aussi déneigés à Gatineau.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon souhaite féliciter les équipes sur le travail réalisé, qu'il y a eu peu de plaintes dans son secteur. À la page 37, sur le projet pilote, il demande pourquoi les conseillers n'ont pas été rencontrés afin de vérifier s'il y a des enjeux. Monsieur Desjardins mentionne que le projet des quartiers écologiques a été porté par le service de transition écologique, suivant certains critères déterminés par le service des travaux publics. Il ajoute que les travaux ont été présentés en commission. Monsieur Chagnon demande comment ont été analysées les rues faisant partie de ce projet; monsieur Lapointe mentionne que les critères de faisabilité ont été déterminés par le service des TP, mais que le service de transition écologique pourrait donner plus de détails. Monsieur André Turgeon propose qu'une rencontre soit faite avec monsieur Chagnon et que des ajustements puissent être faits au besoin. Monsieur Chagnon adresse par ailleurs un questionnaire sur l'entretien des trottoirs glacés dans son secteur et la présence de produits déglacant sur les terrains privés.

Fin du comité plénier public à 12 h.